

*Claudine Brohy, Anne-Laure Bregy, Gabriela Fuchs*

## **Enseignement bilingue**

L'enseignement des langues dans les écoles valaisannes: d'hier à aujourd'hui  
En Suisse, l'introduction de l'enseignement de la deuxième langue (L2) au degré primaire s'est faite récemment. Le débat sur l'opportunité de débiter l'enseignement de la L2 à ce degré date des années soixante et différents essais d'enseigner une langue étrangère à l'école primaire ont été entrepris. En 1975, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CD-IP) publiait des recommandations et des décisions concernant l'introduction, la réforme et la coordination de l'enseignement d'une langue étrangère.

En 1995, la CD-IP et les directeurs cantonaux de l'économie publique, responsables de la formation professionnelle, ont émis des principes de base et des recommandations dans le but d'améliorer les compétences linguistiques par le biais de l'enseignement plurilingue et immersif à tous les niveaux.

### **Rôle précurseur du Valais dans l'enseignement bilingue**

Le canton du Valais n'a pas attendu ces recommandations pour introduire l'enseignement bilingue dans l'école publique et il peut être considéré comme réel précurseur en Suisse. Les responsables du Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS) ont accueilli favorablement les initiatives de plusieurs écoles qui proposaient l'utilisation de la langue seconde non pas uniquement comme objet d'étude, mais comme instrument de communication pour la transmission du savoir dans d'autres disciplines scolaires.

Après avoir réalisé en 1992 une enquête auprès de parents d'élèves concernés par l'introduction de l'enseignement bilingue, la Commune de Sierre a été la première commune valaisanne à ouvrir une classe bilingue, suite à la demande de l'Association des parents.

Dans un premier temps, pour pouvoir répondre dans un bref délai à la demande des parents, la Commune de Sierre a décidé en 1993/94 d'intégrer une douzaine d'élèves francophones dans trois classes de première année de l'école enfantine allemande, où la langue parlée était le dialecte haut-valaisan. Pour garantir le maintien de la filière germanophone à la communauté minoritaire, qui voyait dans l'enseignement bilingue une menace et un danger pour son école, la commune décida en 1994/95 de regrouper les élèves francophones dans une classe bilingue séparée de la section alémanique.

Ce modèle d'immersion précoce et partielle à partir de la deuxième enfantine est prévu pour deux volées consécutives et il sera comparé à un modèle d'immersion moyenne et partielle à partir de la troisième année primaire qui a débuté en 1996/97.

Les classes de ces deux modèles seront maintenues jusqu'à la fin de la 6e primaire. La continuité de l'enseignement bilingue au Cycle d'orientation (degré secondaire I) doit encore être définie. Par la suite, la Commune de Sierre, en tenant compte de différents critères, se décidera pour un des deux projets.

### **De l'immersion précoce à l'immersion tardive**

A leur tour, d'autres communes valaisannes ont introduit l'enseignement bilingue en classe enfantine et au degré primaire. En 1995/96, la Commune de Sion a ouvert deux classes de 1ère enfantine bilingue. La Commune de Monthey propose l'enseignement bilingue à partir de la 2e année enfantine dans une classe. La Commune de Brigue-Glis, qui a introduit l'enseignement bilingue en 1995 à partir de la 5e primaire, a décidé d'ouvrir en 1997 une deuxième classe parallèle. Ces modèles d'immersion varient donc, en partie, selon le degré d'introduction de l'enseignement bilingue et on parle alors d'immersion précoce, moyenne ou tardive.

L'intensité de l'utilisation de la L2 joue également un rôle important, ce facteur étant bien sûr lié aux choix des branches. Le degré d'utilisation va de quelques pourcents (enseignement renforcé de la L2) à 100% (immersion totale).

### **Organisation du travail en duo dans les communes valaisannes**

Les quatre communes valaisannes ayant introduit des projets d'enseignement bilingue à partir de l'école enfantine ou au degré primaire ont opté pour un enseignement sous la forme d'immersion partielle. 50% de l'enseignement est dispensé en français, 50% en allemand. Deux enseignantes de langue maternelle différente, selon le principe "un maître/une maîtresse - une langue", enseignent dans une même classe. Ce travail en duo exige une bonne collaboration et une concertation régulière. La classe haut-valaisanne de Brigue suit le programme du Valais alémanique, les classes du Valais central et du Bas-Valais s'en tiennent au programme du Valais romand. A Brigue-Glis, les branches enseignées en L2 sont des branches secondaires. Dans les communes du Valais romand, par contre, certaines branches dites principales sont également enseignées en L2. Pour l'apprentissage de concepts mathématiques, par exemple, l'enseignant germanophone consacre en 3e primaire 230 minutes. Ces concepts sont revus en première langue (L1) par l'enseignante francophone à titre de 40 minutes par semaine. La lecture et l'écriture en L2 sont introduites à partir de la 2e primaire bilingue.

En quelques années, le nombre d'élèves bénéficiant d'un enseignement bilingue à partir de l'école enfantine et de l'école primaire a augmenté et aujourd'hui, 369 élèves répartis dans 17 classes suivent de tels cours.

### **Introduction de l'enseignement bilingue au degré secondaire et tertiaire**

Au degré secondaire, les communes de Monthey, St-Maurice, Vouvry, Sierre et Sion proposent l'enseignement d'une ou de plusieurs branches non linguistiques en L2. Les élèves des gymnases sédunois ont la possibilité d'obtenir une Maturité avec mention bilingue.

Deux des cinq écoles de formation professionnelle supérieure du Canton du Valais proposent un enseignement bilingue. L'Ecole d'Ingénieurs du Canton du Valais et l'Ecole Suisse de Tourisme profitent de la présence d'élèves des deux régions linguistiques du canton en les regroupant, par exemple, durant certains cours (tandem-

teaching). Pendant les derniers semestres de leurs études, les étudiants de ces établissements doivent être capables de suivre les cours dans les deux langues. De plus, le canton du Valais s'est doté d'un *Bureau valaisan de la formation et des échanges linguistiques* qui organise de nombreux échanges linguistiques scolaires et extra-scolaires en Valais, en Suisse et à l'étranger.

### **Gestion des langues en classe**

Les maîtres et maîtresses germanophones parlent l'allemand standard avec les enfants, les enseignant(e)s francophones le français. L'élève est donc dans un environnement scolaire où chaque langue est associée à une personne précise, mais il a la possibilité de s'adresser aux enseignantes dans la langue de son choix. Au début de l'année scolaire, dans la plupart des classes les deux enseignant(e)s accueillent en commun les enfants pendant un ou deux jours et élaborent des consignes simples qui sont dessinées et affichées dans les salles de classe. En situation de communication difficile, certaines enseignantes se servent d'une marionnette. Ce n'est alors pas le maître ou la maîtresse qui traduit mais la marionnette qui prend la parole et donne des explications en L1.

Durant l'année scolaire, certains projets bilingues sont conduits conjointement par les deux enseignantes. Par exemple, pour certaines activités les notions sont d'abord introduites en L1 et, une fois bien comprises, reprises sous une forme proche, en L2. Une autre manière de procéder est de travailler par projet dont une partie pourrait être réalisée en L1 et une en L2. Les classes de Sion et de Monthey ont, par exemple, présenté aux parents et autorités scolaires une pièce de théâtre bilingue. Pour pouvoir pratiquer la L2 en dehors du cadre scolaire, les enseignantes des classes bilingues profitent de la proximité des deux communautés linguistiques et organisent des rencontres et des échanges. Les élèves de la classe bilingue de Brigue-Glis ont été accueillis au printemps 1996 durant une semaine par des familles francophones de Sion.

### **Formation des enseignantes et matériel didactique**

Actuellement, il n'existe pas encore de formation initiale particulière pour les maîtres et maîtresses des classes bilingues. Par contre, dans le cadre de la formation continue, les enseignantes impliqués dans les projets ont la possibilité d'acquérir des connaissances théoriques sur le bilinguisme, sur la didactique et sur la pédagogie de l'enseignement bilingue. Des rencontres régulières entre les enseignant(e)s de classes bilingues valaisannes ainsi que des échanges suivis avec les collègues de Fribourg favorisent, entre autres, l'échange d'informations pratiques. A l'heure actuelle, l'enseignement bilingue ne dispose pas de tout l'arsenal du matériel didactique disponible pour l'enseignement monolingue et les supports pédagogiques spécifiquement conçus pour l'enseignement bilingue sont encore rares. Souvent les enseignants doivent recourir au matériel se rapportant à l'enseignement des langues étrangères, ce qui ne recouvre pas vraiment l'enseignement bilingue, ou adapter des méthodes pour des branches non linguistiques qui doivent

être constamment complétées et adaptées par des supports visuels à la situation linguistique des enfants. Pour la plupart des cours, les enseignants valaisans s'inspirent du matériel déjà existant et laissent libre champ à leur imagination pour créer leur propre support de cours qui ne manque souvent pas d'intérêt.

### **L'évaluation et l'accompagnement scientifique**

Afin d'assurer le suivi scientifique de ces expériences et pour soutenir les chercheurs engagés dans ces projets, l'IRD a créé, en 1994, le *Groupe de recherche sur l'enseignement bilingue* (GREB). Le GREB est composé d'une quinzaine de personnes impliquées dans l'enseignement, et surtout dans la recherche sur l'enseignement/apprentissage des langues secondes et étrangères, l'enseignement bilingue et l'enseignement interculturel en Suisse.

Les premiers résultats démontrent que les enfants passent sans difficulté de l'enseignement

en L1 à l'enseignement en L2 et vice versa. Après quelques mois d'enseignement bilingue, toutes les consignes en L2 relatives à la vie quotidienne en classe sont comprises par l'ensemble des élèves. Quant à la compétence productive orale (expression, communication), il faut bien plus de temps avant que les enfants commencent à s'exprimer spontanément en L2 par des mots et holophrases.

Les premiers résultats ont également montré que la compétence en langue maternelle n'est nullement affectée par l'enseignement bilingue. Dans un premier temps, un certain retard dans les disciplines dispensées en L2 est inévitable. A moyen terme, les résultats scolaires sont tout à fait comparables à ceux des classes témoins monolingues.

Une étude menée auprès d'élèves plus âgés a permis de comparer les compétences linguistiques d'élèves bénéficiant d'un enseignement bilingue à partir de la 5<sup>e</sup> primaire avec celles d'élèves de classes traditionnelles. Les résultats en L2 obtenus par les élèves haut-valaisans de la classe bilingue à la fin de la 6<sup>e</sup> primaire démontrent qu'après deux années d'enseignement bilingue, leurs compétences linguistiques en L2 (compréhension et expression orales et écrites) sont bien supérieures à celles d'élèves du même âge et le niveau atteint peut être comparé à celui d'élèves du cycle.

L'enseignement bilingue permet surtout d'accroître les compétences communicatives et l'utilisation des langues comme instrument de communication favorise l'acquisition de stratégies d'apprentissage peu développées dans l'enseignement traditionnel des langues.

Ce bilan globalement positif est un bon indicateur pour la réussite éducative des projets d'enseignement bilingue valaisans.

### **Regards vers les autres cantons romands et le Tessin**

Le Canton du Valais, s'il fait figure de pionnier, n'est pas seul dans les starting-blocks de l'enseignement bilingue. Le Canton de Fribourg a également ses modèles de la maternelle à l'Université. Un concept de promotion de la langue partenaire à l'école,

qui a pour but d'encourager et d'harmoniser les expériences et les projets bilingues, est parti en consultation. Les cantons plus éloignés de la frontière ont eux aussi mis des projets sur le métier. Citons le Gymnase de Morges qui a introduit une filière menant à la Maturité bilingue et des gymnases de Neuchâtel et de Genève qui utilisent l'italien pour certaines branches. Au Tessin, l'Ecole cantonale de commerce de Bellinzone dispense huit heures hebdomadaires en français pour des élèves ayant choisi une filière bilingue.

### **Modèles pédagogiques pour demain**

Par ses modèles d'enseignement bilingue, la Suisse romande ne se met pas en porte-à-faux avec les autres pays européens. De plus en plus de pays et de régions mettent en place des modèles à des intensités et des degrés variés. Méthodologiquement, l'enseignement bilingue est une évolution naturelle de l'enseignement des langues et intègre parfaitement les approches et tendances actuelles: éveil au langage, pédagogie interculturelle, échanges scolaires, nouvelles technologies etc. Mais la formation des enseignant(e)s et la création de supports pédagogiques devront suivre le mouvement. Une évaluation/certification équitable qui tient compte des acquis des élèves ayant d'autres langues maternelles devra à terme faire également partie des objectifs de l'école.

Ce document (avec une bibliographie) a paru d'abord dans: Le point sur la recherche, bulletin d'information, janvier 1998. Il peut être consulté sur Internet à l'adresse :

<http://www.unine.ch/irdp/>

Anne-Lore Bregy, lie. ès lettres, est collaboratrice scientifique au Centre universitaire de recherche sur le pluri-linguisme (CURP) de l'Université de Berne à Brigue-Glis (Valais) et à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) à Neuchâtel. Claudine Brohy, Dr ès lettres, est chargée de cours à l'Université de Fribourg (Suisse), collaboratrice scientifique à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) à Neuchâtel, et présidente du Groupe de recherche sur l'enseignement bilingue (GREB). Gabriela Fuchs, lie. ès lettres, est collaboratrice scientifique au Centre universitaire de recherche sur le plurilinguisme (CURP) de l'Université de Berne à Brigue-Glis (Valais) et à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) à Neuchâtel.